

# Conflits et guerres d'autochtonie et d'ethnicité en Afrique :

## Éléments d'un modèle général d'analyse

*Par Arsel Moro Ngui*

L'autochtonie et l'ethnicité sont au cœur de la grande majorité des mobilisations sociales et politiques qui ont secoué le continent africain au cours des dernières décennies.<sup>1</sup> Elles constituent des défis majeurs à la modernisation politique des États de la région.<sup>2</sup> Au-delà de l'apparence de normalité qu'offrent les institutions établies de la plupart des pays en dehors des cas de coups d'État et, récemment, de révolutions ou révoltes populaires (Mve Ebang, 2016), la revendication des origines ou de l'appartenance (à une ethnie, à un territoire, voire à une religion) est une donnée de base qui souvent détermine la "gouvernementalité" (M. Foucault) des États – leur capacité politique et économique à maintenir la cohésion sociale et à répartir équitablement les ressources nationales entre régions et populations. Derrière les apparences et les discours officiels d'unité et de cohésion, l'analyse détecte sans beaucoup de peine les différenciations et altérités identitaires qui structurent les comportements sociaux et le jeu politique.

Pour paraphraser D.C.Martin (1998), ces identités revendiquées sont vite apparues, dès l'ouverture du jeu électoral dans les années 1990, comme le nouveau langage de la modernité politique en Afrique. Pour leur part, Roland Marchal et Christine Messiant (1997) ont montré comment les crises d'appartenance ont tenu une place de choix dans les conflits, notamment en Afrique australe et orientale. Les exemples abondent : ceux de l'"ivoirité" qui a déstabilisé la Côte d'Ivoire (Banegas, 2007) ; des violences communautaires qui ont secoué le Nord-Kivu en RDC (Bucyalimwe Mararo, 2002) ; du génocide au Rwanda (Prunier, 1998) et de violences similaires au Burundi (Chrétien, 1997) ; des tensions entre communautés lors d'élections politiques au Congo-Brazzaville, au Kenya (Médard, 2008), en Ouganda ou en Tanzanie ; des velléités d'autodétermination au Maroc (Sahara occidental), au Nigeria (Delta du Niger), au Cameroun (Nord et Ouest anglophone) ; de la peur des Fangs au Gabon (Rossatanga-Rignault, 1993), ou encore de ces chefs d'État accusés de "nationalité douteuse" par les opinions publiques de leur pays.<sup>3</sup> On

---

<sup>1</sup> Le rapport de la Commission "Régions africaines en crises" de la Fondation Roi Baudouin et Médecins Sans Frontières (Bruxelles, GRIP/ Éditions Complexe, 1997) avec des contributions d'experts, d'acteurs de terrain et de politologues, s'était beaucoup appuyé sur les conflits du Rwanda, de Somalie, du Libéria, d'Angola, du Burundi et du Zaïre (avant 1997) en montrant, entre autres, la résurgence du fait ethnique, identitaire comme variable importante de ces grands conflits.

<sup>2</sup> Cf. les travaux des africanistes, notamment : Amselle & M'Bokolo (ss.dir.), 1989 ; Bayart, 1993, 1996, 2006 ; Coulon, 1997 ; Otayek, 2000 ; Augé, 2005 ; Hobsbawm & Ranger (eds.), 2006.

<sup>3</sup> Les exemples cités ici ne sont pas exhaustifs : Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), d'origine familiale suspectée burkinabaise, Ali Bongo (Gabon), d'origine familiale suspectée nigériane, Gnassingbé Eyadema (Togo), d'origine familiale suspectée tchadienne, Mobutu (RDC), d'origine familiale suspectée centrafricaine, Joseph Kabila, d'origine familiale suspectée rwandaise, Sassou Nguesso (Congo), d'origine familiale suspectée ivoirienne, Dos Santos (Angola), soupçonné d'être originaire de Sao Tomé et Príncipe.

ne peut non plus éviter de penser au facteur religieux dans la distribution des rôles politiques au Nigéria (entre chrétiens et musulmans) ou encore dans la séparation du Soudan en deux États (du Nord et du Sud) en 2011 sur une base ethno-religieuse. En somme, presque partout sur le continent, si l'appartenance à une identité (territoriale, religieuse ou ethnique) n'est pas en elle-même un problème, c'est sa revendication ou l'absence de reconnaissance d'une autre appartenance qui suscite souvent des conflits. L'enjeu scientifique est d'élaborer une typologie de ces conflits.

La thèse sous-jacente à la présente étude est qu'au-delà des cas disparates de crises d'appartenance observables presque partout sur le continent, il faut aller vers un cadre d'analyse général qui permette de classer ces crises ou conflits, non pas en fonction de leurs seules caractéristiques objectives – leur intensité, leur déroulement, etc. –, mais en fonction de leur “sens”, des logiques à l'œuvre et de leurs conséquences pour le politique, de l'échelle locale (village, canton) à l'échelle régionale, voire nationale.

### **Genèse et manifestations des crises d'appartenance**

Si l'on peut définir l'autochtonie comme la revendication de la primauté du lieu de naissance ou de l'antériorité de l'arrivée sur un territoire donné, les autochtones sont donc originaires par voie ancestrale du territoire ou pays qu'ils habitent, ou plus simplement ceux de ses occupants distingués par l'ancienneté relative de leur implantation. L'ethnicité renvoie quant à elle à des identités primordiales, historiques, messianiques parfois réinventées ou adaptées par des communautés. Les autochtones d'un territoire donné peuvent être un ensemble de groupes ethniques ou une seule ethnie. La notion d'autochtonie englobe, en ce sens, l'ethnicité. Cependant, les deux peuvent entrer, et ont souvent été, en conflit lorsque les derniers arrivés forment un groupe ethnique distinct. Les premiers occupants estiment avoir des “droits exclusifs” face à ceux qu'ils considèrent comme des “allogènes”, des “étrangers”, des “envahisseurs”, et ces derniers peuvent se mobiliser sur la base d'un sentiment d'appartenance à la même communauté linguistique et légendaire pour se défendre face à la menace que font peser sur eux les autochtones. C'est l'émergence d'un conflit susceptible d'aboutir à une crise, c'est-à-dire aller d'une polarisation entre “eux” et “nous” au point de non-retour que Carl Schmitt (2009 [1965], p.64) et Julien Freund (2004 [1965], p.448) qualifiaient de rapport “ami/ ennemi” entre des groupes sociaux aux intérêts et traits culturels divergents.

Par “crise”, il faut entendre toutes les situations qui non seulement mettent aux prises les acteurs ou groupes défendant leurs intérêts (fonciers, matériels, politiques), mais aboutissent à la rupture de la paix sociale sur la base d'une revendication d'appartenance. Autrement dit, le concept de crise englobe aussi bien l'étape du conflit et celle de la manifestation sociale de la rupture violente entre les groupes (militarisation de ce conflit). Que ces situations se limitent à des simples tensions ou qu'elles débordent pour devenir de vraies crises (violences communautaires, pogroms, guerre civile, génocide,), elles seront regardées ici comme des crises.

## L'origine coloniale des crises d'appartenance

D'un point de vue historique, la colonisation a joué un rôle majeur dans la délimitation des identités au travers de travaux d'ethnographie énumérant, classifiant et hiérarchisant les ethnies et les "races" en Afrique.<sup>4</sup> Ce travail ne fut pas neutre, car le colonisateur distinguait les ethnies, entendues ici comme des groupes liés par la langue, un récit migratoire ou mythologique revendiqué, ainsi qu'un système de traditions et de coutumes plus ou moins partagées, selon que celles-ci lui étaient favorables ou pas. On peut citer en exemple le contact vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au Gabon entre les Fangs ou Pahouins et les explorateurs occidentaux :

Lorsque M. Ducaillu d'abord, puis MM. Aymès, Serval, l'amiral de Langle et d'autres hommes distingués qui se sont voués à l'étude de ces pays, se trouvèrent en présence des Pahouins, ils avaient fondé sur cette race de grandes et légitimes espérances.

Ou encore :

Malgré leur cannibalisme, les Fangs sont supérieurs à toutes les autres ethnies. La rudesse de leurs mœurs tient à une existence plus dure, aux luttes incessantes, à leur pauvreté relative. Leurs femmes, soumises à un rude labeur, respectent leurs devoirs d'épouse et de mère. Les riverains, voués uniquement au trafic, ont perdu leur sauvagerie, mais chez eux les mœurs sont efféminées, et celles de leurs femmes on ne peut plus relâchées (Brazza, 1992).

Ce qui permettait de dire des Fangs ou Pahouins par comparaison à certaines autres ethnies que...

on se trouvait en présence d'un peuple doué d'une vitalité puissante (...) et l'on ne pouvait s'empêcher de le voir avec joie se substituer aux Gabonais, peuple usé, pourri de vices et incapable d'un labeur quelconque, ou bien encore ces Bakalais voleurs, perfides et intraitables (Dupont & Compiègne, 1875, p.159).

Mais c'est la doctrine du Révérend Père Henri Trilles, de la Congrégation du Saint-Esprit, qui finira par dominer les vues du colonisateur et qui sera le socle de la pratique coloniale et post-coloniale de la France au Gabon. Cette doctrine avait d'une part relayé la méfiance et la crainte des autres groupes ethniques, qui se définissaient, eux, comme "autochtones" par rapport aux Fangs, derniers arrivés par immigrations successives pour peupler l'intérieur et la côte du Gabon ; d'autre part, elle traduisait une exigence d'ordre politique et sécuritaire pour la colonie qui, quoique admirative de cette "race", semblait aussi la trouver "dangereuse", difficile à soumettre. La doctrine du Révérend Père Trilles fut donc de se méfier des Fangs, d'éviter de les affronter, mais de chercher par ruse économique et sociale<sup>5</sup> à les pénétrer pour mieux les tenir, et de prévenir toute alliance à l'intérieur de ce groupe ethnique composé d'une mosaïque de tribus sans cesse en conflit. Se servant de la "peur" qu'ils suscitaient (Rossatanga-Rignault, 1993) parmi les autres

<sup>4</sup> Lonsdale, 1996 ; Otayek, 2001 ; Banegas, 2007.

<sup>5</sup> George Balandier (1950) mena des "expéditions" pour étudier le fonctionnement de la société fang, ses nouveaux besoins, ses points forts et faibles, le degré d'occidentalisation de ses mœurs. Ces travaux furent de grande importance pour l'administration coloniale.

ethnies et voulant s'assurer le contrôle de toute la colonie, le colonisateur s'en remet donc à une doctrine du "Tout sauf [contre] les Fangs" qui a imprégné les imaginaires des autres groupes ethniques :

On conçoit dès lors l'intérêt profond qui s'attache pour nous à cette race, et l'attention avec laquelle elle doit être surveillée. Le jour où parmi eux se lèvera un chef entrepreneur et intelligent, un Samory ou un Sultan Rabah quelconque, qui saura grouper autour de lui le faisceau épars de leurs tribus sans cesse en guerre les unes avec les autres, et rallier toutes ces convoitises diverses, le sort de la colonie sera entre ses mains : pour ces populations valeureuses habituées aux manèges de nos armes, ayant un mépris absolu de la mort qu'ils envisagent sans aucune frayeur, il ne sera qu'un jeu, dans le moment de première surprise, de jeter les Blancs à la mer. (...) Toute expédition sérieuse aura les plus grandes chances d'échouer complètement. Avec l'esprit qui règne actuellement chez les Fangs, la civilisation qui les pénètre en leur inspirant sans cesse de nouveaux besoins qu'ils ne peuvent satisfaire, le péril noir n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on le suppose.<sup>6</sup>

Le moment colonial apparaît également pour certaines catégories indigènes comme celui d'un accès au pouvoir, d'abord subalterne, et à l'enrichissement. Avec l'apparition de l'État, en effet, certains acteurs Africains (traducteurs, commis administratifs, agents indigènes de la force publique, élus africains à partir de la fin des années 1940) se voyaient déléguer l'autorité sur d'autres Africains par une administration coloniale locale alors bientôt sur le départ. Ainsi, avec ce nouvel enjeu – contrôle de l'État –, des groupements collectifs naissent pour se l'approprier. C'est ce qui va favoriser la mutation des groupes ethniques en partis politiques autour de leaders issus de ces groupes (Bernault, 1996). Ailleurs, ces luttes entre groupes ethniques se transforment en crises armées ou donnent lieu à des purges dans les administrations coloniales pour l'accès à des postes importants ou de simples recrutements, mais encore à l'intérieur des premiers partis politiques africains. La loi-cadre de 1956 qui accorde des droits politiques aux indigènes des colonies françaises va accroître cette compétition locale pour le pouvoir. Pour se présenter à la compétition électorale, symbole nouveau de la modernité politique, les élites africaines qui émergeaient vont exploiter pour leur propre compte les statuts que l'administration coloniale leur avait attribués. Dans un grand nombre de cas, la compétition électorale se résume, et même de nos jours encore, à l'opposition entre le candidat du Nord et le candidat du Sud, avec tous les imaginaires ethniques hérités de la colonisation. L'analyse de Richard Banegas (2007, p.20) à propos de la Côte d'Ivoire, à savoir que "*l'État colonial a joué un rôle crucial dans la formation des identités ethniques et leur traduction dans l'espace – territorial et mental – du pouvoir*", peut se généraliser.

Cela ne signifie cependant pas que l'expression des suffrages a été (ou demeure) exclusivement ethnique : dès les premières consultations électorales, l'argent a joué et tient encore un rôle important, ainsi que le clientélisme, dans des votes qui – selon les contextes (cas de l'absence d'un leader politique d'un groupe ethnique important ou d'une région influente à la course à la présidentielle) – peuvent favoriser la victoire dans telle région

---

<sup>6</sup> Trilles, 1912, document rare aujourd'hui consultable à la bibliothèque de l'Université de Paris-X-Nanterre.

d'un candidat venu d'une autre ethnie ou d'une autre région du pays. Toutefois, le fait ethnique existe et demeure, en dépit de tout, un réflexe électoral majeur dans un grand nombre de pays africains.

### **Les approches économiciste et transitologique**

Pour expliquer les crises d'appartenance, pour une large part responsables du "retard au développement" (économique et politique) des pays africains, les approches économiciste (le "tout-économie") et transitologique (le "tout-politique") font montre d'un optimisme qui ne leur permet pas de saisir les conjonctures sociales et politiques internes à ces États. Ces approches ne prennent pas suffisamment en compte les facteurs socio-historiques qui ont façonné les États africains, et donc les attitudes et comportements des acteurs politiques locaux qui les "gèrent" et "dialoguent" avec la communauté internationale et ses institutions financières. En effet, pour ces approches linéaires du développement, les idéaux démocratiques sont en net progrès en Afrique ; les États qui investissent dans l'éducation et la jeunesse ne resteront pas toujours autoritaires. De même, l'émergence d'une classe moyenne est imminente ; la croissance inclusive est en marche pour atténuer les violences sociales et ethniques, voire le radicalisme islamiste actuel. Confiantes dans la rationalité de l'action, ces approches minimisent le fait que les sociétés politiques africaines ont des héritages, des cultures multiples, longtemps mis en exergue et instrumentalisés par la situation coloniale et son travail de classement des "indigènes" en prétendues races supérieures et inférieures. Ces héritages expliquent les distances et appréhensions parfois considérables entre les différentes populations de ces États, et en dépit des discours unitaires et des artifices institutionnels affichés, agissent comme autant de repères face à la désorientation socioculturelle née des rudes exigences de l'État-Nation censé faire comme si elles n'existaient pas.

Pour ces approches, les problématiques liées à l'appartenance (religion, ethnie, autochtonie) apparaissent comme des obstacles à la modernité, à la globalisation (Otayek, 2000). Les processus de construction de l'État post-colonial et la libéralisation politique et économique en cours déboucheront inéluctablement sur un ordre politique, économique et social où la "citoyenneté" sera le seul cadre juridique et social valable.<sup>7</sup> En résumé, pour ces approches économiciste et transitologique, la diffusion et la consolidation de la démocratie et de l'économie de marché dans le monde sont un gage de stabilité et de paix.<sup>8</sup>

Cependant, le constat qu'on doit faire est que, presque trente ans après la "troisième vague" de démocratisation qui a touché le continent dans les années 1990, faible est le nombre d'États africains qui ont de façon effective intériorisé l'alternance démocratique, éradiqué les risques de conflits identitaires, ou fait des droits de l'Homme, de la

---

<sup>7</sup> Si les actes administratifs officiels, notamment ceux de l'état civil des personnes (actes de mariage, naissance, décès) portent encore des mentions ayant trait au lieu de naissance et à la "coutume", les débats agitent parfois les milieux politiques autour de la suppression même de ces mentions au nom de l'égalité des chances et de la lutte contre le tribalisme (cas du Rwanda).

<sup>8</sup> Cette approche ressort chez un grand nombre d'analystes : Francis Fukuyama, Samuel P. Huntington qui, comme avant eux Oswald Spengler, décrivent de grandes ruptures et séquences sociohistoriques et politiques comme grilles de lecture des processus d'évolution des sociétés contemporaines et du système international.

Constitution, de l'économie libérale et de la lutte contre la corruption des principes sacrés de "bonne gouvernance". Mieux, le radicalisme religieux s'affirme, les cartes électorales ou administratives, ainsi que les nominations politico-administratives et institutionnelles épousent encore fortement les configurations ethniques et les logiques d'autochtonie.

De manière plus globale, la plupart des conflits en Afrique au cours des trente dernières années ne portaient pas sur l'acceptation ou non de la démocratie ou des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) du FMI, mais davantage sur des questions de valeurs et en filigrane sur la renégociation post-coloniale de la citoyenneté afin sortir des schémas (injustes) hérités de la colonisation ou des partis uniques : "qui est qui", "qui est en droit de commander" sont partout des questions centrales. Même si actuellement le vote ethnique n'est plus la logique dominante qu'il était au début des années 1990, il y a tout de même lieu de dire que ce réflexe reste très présent. Souvent, en effet, là où les partis politiques de création récente et leurs argumentaires échouent, le discours sur l'appartenance ethnique, tribale, et la revendication d'appartenance au terroir permettent d'obtenir massivement des suffrages et donc de sacrifier à l'"illusion démocratique", loin, en réalité et le plus souvent, de vraies majorités idéologiques ou partisanses. Derrière des alternances politiques au sommet de certains États, saluées par la communauté internationale, ce sont bien souvent des logiques d'appartenance qui l'emportent au détriment des projets de société. Ces processus, Gazibo (2005) les qualifie à juste titre de "paradoxes démocratiques" en Afrique subsaharienne.

Pascal Touoyem (2004, p.13) estime quant à lui que l'autochtonie et l'ethnicité, sont certes des survivances du passé, des legs coloniaux, mais qu'il faut les intégrer dans l'optique de concrétiser ce qu'il nomme l'"État multi-ethnique" ou encore ce qu'Alain Peyrefitte (1995) appelle la "société de confiance", c'est-à-dire l'État-Nation.

### **L'autochtonie et l'ethnicité comme obstacles à la démocratie : le cas du Nord-Kivu**

La revendication de l'ethnicité ou de l'autochtonie intervient lors de la création des nouveaux États sur le continent dans les années 1960, puis lors de la troisième vague de démocratisation qui a touché l'Afrique dans les années 1990.

Le premier moment est post-colonial parce qu'au lendemain des indépendances, certaines "minorités" ethniques ou géolinguistiques avaient refusé d'être enfermées dans de nouveaux ensembles nationaux qui risquaient de menacer leur position stratégique (ressources naturelles, terres) ou leur identité autonome. Le conflit au Sahara occidental entre le Maroc et le Front du Polisario dès 1975 ressemble à ce cas de figure ; y entre également la tentative de sécession du Biafra (1967-1970), et ainsi de suite.

En s'intéressant au second moment qui est celui de la démocratisation en 1990, les analystes observent que...

Au sud du Sahara, c'est au contraire la réhabilitation des élections comme procédure réelle de dévolution d'un pouvoir effectif qui a nourri le mythe de l'autochtonie en rendant cruciales des questions comme "Qui peut voter où ?", et plus encore "Qui peut se porter candidat ? Et où ? (Bayart, Geschiere & Nyamnjoh, 2011, p.7).



Cependant, il faut souligner que la revendication de l'autochtonie n'a pas la même influence selon qu'il s'agit de l'élection présidentielle, des élections législatives ou municipales. Mais de façon globale, c'est à partir du moment où il faut l'intervention du peuple "réel" et donc des ethnies qui constituent la population du pays, que l'autochtonie et l'ethnicité vont devenir des enjeux politiques stratégiques pour se constituer des bases électorales.

En République Démocratique du Congo (RDC), le Nord-Kivu a été secoué de 1992 à 2002 par des violences communautaires qui ont fait de nombreuses victimes. Qualifié de "première guerre ethnique"<sup>9</sup> opposant les paysanneries congolaises autochtones du Masisi et des ressortissants rwandais (Banyarwanda) dans le Nord-Kivu, ce conflit, attisé par la question de l'autochtonie (accès aux terres, à la nationalité et donc à l'éligibilité, aux nominations aux fonctions administratives et politiques locales), entrainé aussi dans la crise de légitimité intérieure et régionale à laquelle le régime finissant du Président Mobutu était confronté.

Entre 1991 et 1993, des conflits fonciers éclatent entre les "autochtones" zairois et les Banyarwanda. Les jeunes autochtones s'organisent en milices qui attaquent les plantations du camp adverse. En guise de résistance, ce dernier organise une défense civile et appelle à la désobéissance fiscale aux autorités locales. La militarisation du conflit est confirmée lorsque la Garde présidentielle intervient pour stopper les tueries à cette échelle. Mais dans le vaste territoire du Nord-Kivu, les morts se comptent par centaines. La montée des violences dans cette région en 1990-1993 va donc se développer sur le terrain fertile des tensions foncières qui la traversaient depuis l'époque coloniale, et plus particulièrement depuis la division du Kivu en deux provinces autonomes (Nord et Sud) en 1965. L'enjeu majeur était la présence au Congo des "originaires du Rwanda" suscitant la peur des "autochtones" qui y voyaient une main cachée du Rwanda "avide de terres et de pouvoir".

La question de la citoyenneté a donc été au cœur de ce désastre humanitaire : qui est congolais de souche et qui ne l'est pas ? Il semble y avoir ici un élément important, la terre, le territoire et la territorialisation. Une relation étroite existe entre la nationalité et la compétition foncière – due à la rareté croissante des terrains, à la croissance de la densité démographique, et à la pauvreté des paysans qui font face à une administration corrompue. Dans le contexte de la raréfaction des terres dans les zones surpeuplées du Kivu montagneux, particulièrement au Masisi, la compétition foncière entre les autochtones et les immigrants (anciens et nouveaux) s'était donc déroulée dans un climat de violence. De tels enjeux ne représentent pas seulement de simples "tensions sociales" mais sont ancrés dans les dimensions économiques et politiques des affaires du pays.

---

<sup>9</sup> Mathieu *et al.*, 1997 ; Bucyalimwe Mararo, 2002.

## Éléments de modélisation des crises d'appartenance

De quelle façon alors comprendre et intégrer ces crises d'appartenance dans un modèle de portée plus générale ? On s'est jusque-là employé à mettre en évidence la force sociale et politique et donc la capacité de mobilisation de l'appartenance dans les luttes politiques. Il est à présent question d'examiner les dynamiques sociales à l'œuvre en tentant d'y discerner des logiques accessibles à la compréhension, en partant des types de contextes pour focaliser sur les options qui s'offrent aux (groupes d') acteurs en leur sein. Autrement dit, d'explorer les sens possibles de l'action (Weber), ou les définitions possibles de la situation (à la manière de Simmel) susceptibles de déboucher sur les crises considérées ici.

### Un modèle idéal-typique des crises d'appartenance

La typologie des crises d'appartenance ainsi développée (et que résume le tableau présenté ci-dessous : p.10) répond à notre avis à une exigence méthodologique dans la manière d'étudier, d'analyser, de chercher à comprendre "pourquoi" l'autochtonie et l'ethnicité, entendue ici comme mise en branle ou conscientisation d'ordre politique de l'identité ethnique, constituent des idiomes de la mobilisation et de la violence politique. La répartition analytique des crises ou conflits d'appartenance en trois types (*réactionnaire*, *conservateur* et *révolutionnaire*) à laquelle on va procéder relève d'abord d'une mise en ordre des éléments observables des crises par un effort de compréhension des choix qui y président et d'explication par ce biais des effets qu'ils emportent, plutôt qu'en fonction de la seule prise en considération de données descriptives agrégées, comme leur intensité, leur durée, leurs modalités de début, de déroulement et de fin (éventuelle), ou encore du nombre de leurs victimes. En d'autres termes, il s'agit non d'une classification, mais d'une tentative de mise au jour d'un mécanisme générateur.

Le point central est que certains types de contextes favorisent – s'ils ne déterminent pas absolument – certains choix collectifs de définition de la situation en termes ethniques ou d'autochtonie, avec souvent pour enjeu la détention du pouvoir politico-administratif synonyme d'avantages dans une perspective néo-patrimoniale assez répandue.

Le premier type est celui, réactionnaire (au sens non-idéologique de "réactif"), de micro-mobilisations d'autochtones contre des allogènes dans des contextes de coexistence malaisée entre les uns et les autres, résultat de mouvements de populations graduels et longtemps insensibles. La crise éventuelle est alors le fruit du sens que les "établis" choisissent de donner à cette situation : celui d'un envahissement auquel il convient de résister. Ces mobilisations sont d'abord parfois purement politiques et symboliques, et se limitent à des slogans ou mots d'ordre informels pour "barrer la route" aux allogènes (sans autres formes d'excès physiques contre eux), aux autres ethnies dans la course au pouvoir (élections locales, ou présidentielles) ou à l'accès aux ressources foncières. Par exemple, lors d'élections locales, le poids démographique et donc électoral des "populations flottantes" tend à faire de l'ombre aux "autochtones" (tribus historiquement établies en ville depuis la colonisation par exemple) ou quand surtout, dans ce contexte, un "allogène"



tente de devenir député ou maire. Même s'il n'est pas exclu que les "réactions" des autochtones ou du groupe ethnique "lésé" puissent se militariser assez vite (cas du Nord-Kivu), ces mobilisations en restent généralement à ce registre social, économique ou foncier, et visent à chasser les "allogènes" quand bien même il s'agit de "compatriotes". Avec la polarisation grandissante, toutefois, apparaissent des violences sporadiques non ou peu concertées. C'est le cas, par exemple, au Nigéria (peuplé de plus de 250 groupes ethniques), où les ethnies du Nord à majorité musulmane s'estiment lésées, marginalisées par rapport aux ethnies des régions du Sud ou de l'Est du pays, plus "urbanisées", "industrialisées" et "développées". Ainsi, entre juillet et octobre 2017, ce sentiment d'exclusion a provoqué des débordements (pillages de commerces, agressions verbales ou physiques) contre les "sudistes" (notamment les commerçants Igbos non musulmans) à la suite d'appels des responsables communautaires nordistes à des mobilisations "autochtones" pour mettre fin à la "colonisation" de leurs régions et au départ des ressortissants (pourtant nigériens) des autres régions (États fédérés). On peut encore citer l'exemple du Sénégal, avec les Diola de Casamance qui s'insurgent contre ce qu'ils qualifient de "woulofisation" de leur région. C'est le cas encore du Nord-Kivu, où les autochtones s'étaient insurgés contre les "allogènes" du Rwanda au milieu des années 1990, avec pour objectif l'éjection des "Banyamulenge" de leur espace géographique. La conflictualité se résume ici en un sentiment xénophobe, car l'enjeu est de "réagir" (*ex post*) ou "d'agir" (par anticipation) pour stopper l'avancée des "envahisseurs" sur leurs terres. Les faits sporadiques de ce type sont légion un peu partout dans les pays africains (en particulier en Afrique australe contre les Africains de l'Ouest, notamment les Nigériens..).

Toutefois, ce premier stade fait figure de condition préalable à des développements violents plus organisés pouvant aller, dans un second temps éventuel, du lynchage à des assassinats ciblés visant les "étrangers", et pour finir à des pogroms qui trouvent dans le génocide leur forme extrême.

Le deuxième type, conservateur, vise le maintien au pouvoir d'un groupe ethnique bien établi. On peut citer par exemple le cas du Gabon, avec les Téké présents dans le sud-ouest du pays, qui malgré leur faible poids démographique (5%) tiennent en main les leviers de l'État (armées, finances publiques, haute fonction publique) depuis Omar Bongo jusqu'à son fils et successeur Ali Bongo (Augé, 2005). La solidarité de l'élite gouvernementale originaire de la région du Haut-Ogooué s'inscrit dans une stratégie ethno-régionale de préservation de sa domination politique, qui dans des cas extrêmes peut conduire l'ethnie au pouvoir à organiser la répression des populations de l'ethnie du leader de l'opposition, voire des pogroms contre elle, pour l'empêcher de prendre le pouvoir ou sanctionner l'affront qui lui a été fait dans les urnes.

Le troisième type, révolutionnaire, porte sur les situations où la mobilisation autochtone ou ethnique vise clairement le renversement de l'ordre politique et social établi, c'est-à-dire la prise du pouvoir central, ou encore une sécession. On le qualifie de "révolutionnaire" parce qu'il s'agit d'un changement brusque et violent de la structure politique et sociale d'un État, qui se produit quand un groupe ethnique ou une coalition

d’ethnies autochtones, invoquant le motif d’une exclusion historique des sphères du pouvoir, d’un envahissement ou d’une négation de leurs droits économiques ou de leur identité spécifique, se révolte, prend les armes contre les autorités en place, et parvient ou non à prendre le pouvoir.

**Tableau :** Typologie des crises d’appartenance

<b>Type</b>	<b>Contexte</b>	<b>Sens</b>	<b>Dynamique</b>	<b>Exemples historiques</b>
Autochtonie/ ethnisme de type <b><u>réactionnaire</u></b>	Coexistence de plus en plus malaisée, à cause de migrations internes au long cours, entre ethnies ou entre autochtones et nouveaux arrivés sur un même territoire.	Refus de l’envahissement et des remises en cause qu’il promet.	Résistance à la place et à l’influence grandissantes des “allogènes”, d’abord cantonnée au plan social, foncier et local, puis pouvant dégénérer en violences sporadiques ou organisées.	RDC : Violences communautaires dans le Nord-Kivu, 1992. Nigeria : Oodua People’s Congress (yoruba) contre les allogènes hausa ou ijaw. Sénégal: mouvements des Diola de Casamance contre la “woulofisation” (sénégalaise) de “leur” pays natal, etc.
Autochtonie/ ethnisme de type <b><u>conservateur</u></b>	Domination de fait d’une ethnie (même minoritaire) sur d’autres, ou d’autochtones sur d’anciens migrants	Conservation des positions de pouvoir.	Défense des acquis économiques, fonciers, ou des places au sein des appareils administratifs et des institutions politiques.	Gabon : Teke/ Obamba au pouvoir depuis 50 ans au Gabon (1967-....) Guerre civile au Congo-Brazzaville, 1993.
Autochtonie/ ethnisme de type <b><u>révolutionnaire</u></b>	Frustration de groupes privés d’expression politique, d’affirmation culturelle, et/ou d’accès égal aux biens sociaux.	Conquête du pouvoir par la révolte ouverte.	Revanche historique de récupération ou de prise de pouvoir souverain (État), par les armes, et qui vise et aboutit ou non à un changement de régime au plan national, ou à une sécession.	Sécession du Biafra (Igbo) de 1967. Libéria : coup d’État de Samuel Doe de 1987 qui porte les <i>natives</i> au pouvoir (ethnie Krhan) après plus d’un siècle et demi de domination des <i>settlers</i> (américano-libériens). Cameroun : vellétés sécessionnistes des régions anglophones du Nord-Ouest et Sud-Ouest. Kenya : violences inter-ethniques (Kikoyou, Luo) post-électorales, 2007. Crise ivoirienne (ivoirité) de 2001-2011. Rwanda : massacre des Tutsi de 1990 à 1994. Autres : Nigeria (Igbos du Delta du Niger), Maroc (Polisario Sahara occidental), etc.

Source : Réalisation de l’auteur.

Le génocide des Tutsi du Rwanda en 1994 en est une illustration : celle d'une stratégie d'origine ethnique (Hutu) de prise de pouvoir. Dans la catégorie "sécession de type ethnique", on peut ranger le conflit entre le Soudan du Nord (musulman) et le Soudan du Sud (chrétien) aboutissant en 2011 à la création de deux États et par la suite, à l'intérieur du Soudan du Sud, la guerre civile ethnique entre les deux principales ethnies pour le contrôle du nouvel État. La guerre civile sud-soudanaise est un conflit armé opposant depuis décembre 2013, au Soudan du Sud, les partisans du président Salva Kiir et ceux du vice-président Riek Machar. Cette rivalité est de nature ethnique – avec d'un côté les Dinkas (ethnie majoritaire de Salva Kiir) et de l'autre les Nuers (ethnie de Riek Machar) – et fait resurgir d'anciennes dissensions entre les différents clans du Mouvement Populaire de Libération du Soudan, l'ancienne rébellion qui mena le pays à l'indépendance en 2011 contre le gouvernement central de Khartoum. On peut aussi ranger les violences ethniques du Kenya (Kalenji/ Kikuyu) parmi les crises d'appartenance "révolutionnaires". Et encore le conflit ivoirien qui débute en 2001 avec l'apparition des Forces Nouvelles (FN) du Nord (à dominante ethnique Diola) qui regroupent ceux que le gouvernement ivoirien de Laurent Gbagbo considérait comme des allogènes, des "ivoiriens économiques" d'abord attirés par les avantages qu'engendrent pour finir les politiques du colonisateur, puis par la politique économique et migratoire d'Houphouët-Boigny. Le recours aux armes des Nordistes aboutira, à l'issue d'une guerre civile meurtrière, à la prise de pouvoir totale de son leader Alassane Ouattara en 2010.

### **Application du modèle**

Ces idéaux-types sont sources d'hypothèses qui, si elles sont corroborées par l'étude d'un cas d'espèce, produisent des effets de connaissance susceptibles de servir de socle à une action de transformation, remédiation ou prévention d'un conflit. Toutefois, le modèle proposé repose, en amont de cette typologie, sur deux hypothèses préalables tirées de l'observation.

La première est que dans des contextes où l'État-Nation est un article d'importation artificiellement plaqué sur une marqueterie de loyautés ethniques encore vivaces, les conflits d'ethnicité et d'autochtonie sont possibles, voire probables.

La seconde est que l'événement ou le fait déclencheur d'une crise d'appartenance ne constitue pas en soi son explication : seulement sa cause occasionnelle immédiate – en langage imagé, l'étincelle qui fait détoner le baril de poudre. Ainsi, les tirs qui ont abattu l'avion transportant les présidents rwandais et burundais ne sont pas plus cause du génocide des Tutsi d'avril à juillet 1994 que la réforme constitutionnelle de juillet 2000 en Côte d'Ivoire n'est à l'origine de la guerre civile qui a déchiré le pays en disposant (par l'Art. 37) que les candidats à l'élection du président de la République doivent satisfaire aux critères l'"ivoirité" : être ivoiriens d'origine, nés de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine. En réalité, des tensions à base de polarisation ethnique ou d'autochtonie identitaire, sans lesquelles ces conflits n'auraient pas eu les conséquences dévastatrices qu'on leur a connues, étaient observables depuis un certain temps.

Cette seconde hypothèse est donc celle d'une polarisation préalable, dont il importe de saisir les enjeux : fonciers, économiques, sociaux, symboliques, et au bout du compte politiques. Le moment de la politisation se signale souvent par l'émergence d'une cause revendicative dans l'un des camps à l'encontre d'un autre. (Il convient ici de s'intéresser à l'articulation entre la "cause" invoquée et la trajectoire historique ancienne ou récente de ce groupe, et à la lecture qu'en donne ou non le système politique, local ou national, établi). Le second moment critique est celui de l'apparition d'actes de violence (stade ami/ennemi), dont il importe d'examiner la dynamique : des slogans xénophobes, intimidations, menaces, barrages routiers, brimades ciblées, évictions, incendies volontaires, atteintes aux personnes, jusqu'au recours collectif aux armes (militarisation, cycle rébellion/ répression), et pour finir, dans le pire des cas, au génocide.

Cette dynamique de la violence est, aux aléas près, gouvernée par les stratégies que met en œuvre le groupe porteur de la revendication. Ces stratégies sont fonction des contextes, des ressources disponibles de tous ordres, et surtout des fins qu'on leur assigne. C'est ici qu'intervient la typologie présentée ci-dessus, puisque *réagir* à une évolution jugée insupportable, *maintenir* un pouvoir, ou *renverser* la table, implique pour l'action des options assez nettement différenciées. C'est ce qu'on voit par exemple dans les cas déjà aperçus de recours aux armes en vue d'un compromis politique avec l'autorité locale (Nord-Kivu) ou centrale (sécession du Sud-Soudan).

Il est enfin un facteur que le modèle proposé ignore, parce qu'il aurait emmené plus loin qu'il n'était souhaitable ici, mais qui n'en joue pas moins un rôle important : celui des influences et interventions extérieures, du fait d'États voisins, d'ethnies parentes de l'autre côté d'une frontière, de firmes multinationales exploitant des ressources naturelles locales, ou encore et peut-être surtout de la "communauté internationale". Cette dernière, par les condamnations qu'elle profère, les sanctions qu'elle applique, les médiations qu'elle tente, les interpositions ou interventions armées qu'elle décide, à l'initiative d'un État, de plusieurs, ou des Nations Unies, pèse d'un poids considérable – même si la réussite, en termes d'apaisement des tensions et d'avènement d'un nouvel ordre politique stable, est bien peu souvent au rendez-vous (sans parler des catastrophes humanitaires qu'elle ne parvient parfois pas à éviter).

La dernière séquence d'application du modèle est celle qui s'attache aux sorties de crise là où les conflits d'appartenance occupent une place centrale : enraiment ou non de la dynamique conduisant au pire, victoire militaire d'un camp sur l'autre, gel et blocage de la situation laissant attendre de futures éruptions, disparition des enjeux initiaux (par exemple, après déplacement consenti ou forcé de populations), compromis politique, ou (on peut toujours espérer) victoire finale du *demos* sur l'*ethnos*. Cette séquence est la moins assurée d'elle-même, et le modèle a peu à en dire : il n'est pas de science possible de l'action,<sup>10</sup> et si ses enchaînements peuvent sembler compréhensibles *ex post*, les aléas, les effets inattendus de la composition des forces ou l'éventuelle irrationalité des acteurs la rendent largement imprévisible *ex ante*.

---

<sup>10</sup> Baechler, 2014.

## Conclusion

La radicalisation politique dans l’Afrique contemporaine a souvent atteint le stade ami/ennemi, non pas sur des bases proprement idéologiques (gauche/ droite, socialisme/ capitalisme, etc.), mais sur un fondement identitaire : le refus de se voir gouverner par un homme du nord ou du sud, par un musulman ou un chrétien, par un allogène à la place d’un autochtone, et ainsi de suite. La démocratisation des États africains, notamment en Afrique subsaharienne, se fait depuis la vague démocratique des années 1990, sous l’influence active (rapide) ou passive (lente) de ces facteurs identitaires. Les suffrages réputés “démocratiques” se fabriquent bien souvent autour de combinaisons ou d’alliances interethniques selon ces mêmes logiques. L’acte de voter tout comme l’engagement militant se façonnent en Afrique dans le creuset d’une économie morale particulière : la référence à son ethnie, à son terroir, et les calculs politiques qui vont avec l’espoir, sur la base du crédit placé dans son groupe d’appartenance et en ses mythes, d’un changement vers une vie meilleure et plus sûre. On peut citer quelques exemples de pays comme le Rwanda, l’Afrique du Sud, le Kenya, la Guinée-Conakry où les grands groupes ethniques “imposent” leur jeu et subvertissent le processus électoral démocratique. Dans d’autres pays, l’exclusion politique ou l’obstacle à l’alternance s’explique par le refus de voir accéder au pouvoir un acteur qui est d’une ethnie différente que l’ethnie du “chef” établi, au motif qu’il a une origine douteuse. Si les idées politiques modernes (démocratie, droits de l’Homme, bonne gouvernance, justice sociale) rencontrent un écho favorable auprès de certaines catégories de la population des États africains, elles n’influent guère sur l’acte du vote ni surtout sur la volonté des tenants du pouvoir de le céder à une élite légitimement élue. Le régionalisme, l’ethnisme prévalent sur le suffrage populaire ou sur les projets de société, selon la situation concernée. Derrière la démocratie, ou plutôt ses apparences, les considérations identitaires, religieuses et foncières (autochtones, allogènes) règnent en maîtresses, relatives mais réelles, du jeu politique.

L’État post-colonial en Afrique avait cru bien faire entre les années 1960 et 1990, en instituant dans les discours officiels la négation de l’ethnicité, de l’autochtonie, du fait religieux, et en croyant que cela supprimerait vite les clivages hérités de l’histoire indigène locale et de la colonisation pour fonder une société nouvelle débarrassée de ces scories du passé. Or, ce même État a, presque partout en Afrique, cherché à puiser sa légitimité dans ces mêmes registres. En tentant de bricoler le “nationalisme” et l’authenticité africaine dans de curieux mixages avec les idéologies importées (communisme, socialisme, capitalisme), la plupart des tentatives pour acclimater l’État-Nation ont dans l’ensemble été néfastes.<sup>11</sup> Sans vision ou projet cohérent débarrassé du culte du “héros national” et de la

---

<sup>11</sup> On peut citer par exemple les débordements du “mobutisme” au Congo-Kinshasa, la dérive dictatoriale de Sékou Touré en Guinée-Conakry, de Bokassa en Centrafrique, d’Aminé Dada en Ouganda, les violences inouïes des revendications d’exclusivité du nationalisme entre le MPLA et l’UNITA en Angola, et ainsi de suite. Les modèles d’autoritarisme “supportables” du Sénégal, de la Côte d’Ivoire, du Gabon, du Cameroun et bien d’autres n’ont guère permis une éclosion et le maintien dans la longue durée d’un miracle économique et politique. Sur ces divers points, on peut consulter avec fruit Bigo, 1988 ; Mbembé, 1999 ; Saliou Camara, 2007 ; Hibou, 2011.

domination d'une ethnie sur d'autres, les peuples ont été égarés loin de la modernité politique. Les chemins tortueux empruntés ont causé des retards à tous les niveaux dans le développement de ces pays au regard des potentialités dont ils disposaient. Les ressources tirées de l'aide internationale et des recettes de la vente des richesses naturelles ont été ici et là dilapidées dans des guerres civiles ou des projets industriels extravagants, à rentabilité économique faible sur le long terme. Ailleurs, lorsque des avancées, "miracles" ou "booms" économiques (fragiles car soumis à l'instabilité des marchés extérieurs) se font jour, le népotisme et la gestion néo-patrimonialiste de ce début de prospérité ont plus enrichi la "bourgeoisie-relais locale" que profité à de larges franges de la population. D'où l'exacerbation des tensions sociales, le regain de l'ethnicité comme cocon protecteur, et son instrumentalisation par des élites politiques en mal de légitimité – avec les conflits d'appartenance auxquels on s'expose en pareil cas, et le cortège de violences qui les accompagne. Que cette ruse des élites politiques s'avère à terme mortifère n'a guère besoin d'être discuté : le recul historique d'un quart de siècle suffit pour cerner toute la nocivité de ce que Jean François Bayart (1996) a nommé l'"illusion identitaire".

La grille de lecture nominaliste proposée ici fournit une typologie de ces crises identitaires en fonction des contextes et des "causes" revendiquées par les groupes concernés. Il ne faut pas en attendre plus qu'il ne peut donner : il s'agit d'un modèle, d'un cadre conceptuel qui permet de se poser des questions, et – en suggérant des hypothèses face à des cas d'espèce – sert de guide dans l'approche des problèmes ou conflits de type autochtone ou ethnique, mais ne doit pas être confondu avec la réalité. Les logiques qu'il met au jour sont univoques et épurées, là où le réel les voit coexister, se mélanger, ou interférer entre elles. L'effectivité de leur influence n'est pas gravée dans le marbre : un changement de contexte peut en transformer les effets, ou induire un changement de logique dominante.

L'intérêt de la typologie avancée est de situer en probabilité la finalité et les débouchés possibles de la logique dominante dans tel ou tel type de contexte. Elle isole trois idéaux-types, selon qu'il s'agit pour un groupe de s'opposer à une évolution mettant en cause son identité et sa place (type 1 : "réactionnaire"), de maintenir des positions politico-administratives dominantes, et par ce biais le contrôle de ressources économiques (type 2 : "conservateur"), ou de bouleverser les structures existantes pour mieux s'affirmer par un changement de régime ou la sécession (type 3 : "révolutionnaire"). Il est clair que, malgré leurs connotations historiques et philosophiques, les adjectifs qui servent d'étiquette à chacun de ces types ne recèlent aucun vrai contenu idéologique : ils ne renvoient qu'à l'exaltation de l'identité et aux rapports de domination entre des groupes définis par l'ethnicité ou le degré d'ancienneté de l'implantation territoriale.

Réagir à une tendance, maintenir un pouvoir, renverser l'existant sont des finalités très générales : il n'est pas interdit de penser qu'au-delà des conflits d'autochtonie et d'ethnicité, on puisse se servir des logiques ainsi mises au jour pour tenter d'analyser d'autres types de situation conflictuelles aboutissant ou non à des changements politiques d'envergure. On laissera à d'autres le soin de le vérifier.



## Bibliographie

- AUGÉ, A.E., *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne. Une sociologie du pouvoir au Gabon*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- BAECHLER, J., *Nature et histoire*, Paris, Hermann, 2014.
- BALANDIER, G., "Aspects de l'évolution sociale chez les Fang du Gabon", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol.9, 1950.
- BANEGAS, R., "Aux sources de l'ultranationalisme ivoirien : historicité coloniale et post-coloniale de la citoyenneté", in *Côte d'Ivoire: les jeunes 'se lèvent en hommes'. Anticolonialisme et ultranationalisme chez les Jeunes patriotes d'Abidjan*, Paris, CERI, 2007.
- BARRIER, V., "Zimbabwe et pouvoir noir, l'impossible décolonisation ?", *Outre-Terre*, vol.11, n°2, 2005, pp.423-434.
- BAYART, J.-F., *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.
- BAYART, J.-F., P. GESCHIERE & F. NYAMNJOH, "Autochtonie, Démocratie et Citoyenneté en Afrique", *Critique internationale*, n°10, 2001, pp.177-194.
- BAYART, J.-F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.
- BERNAULT, F., *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : Congo et Gabon, 1945-1995*, Paris, Karthala, 1996.
- BIGO, D., *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*, Paris, Karthala, 1988.
- BRAZZA, P. Savorgnan de, *Au cœur de l'Afrique, vers la source des grands fleuves, 1875-1877*, Paris, Phébus, 1992.
- BUCYALIMWE MARARO, S., "Le Nord-Kivu au cœur de la crise congolaise", pp.153-186 in F. Reyntjens & S. Marysse (ss.dir.), *L'Afrique des Grands Lacs*, Annuaire 2001-2002, Paris, Centre d'Étude de la Région des Grands Lacs d'Afrique et L'Harmattan, 2003.
- CHRÉTIEN, J.-P., *Le défi de l'ethnisme : Rwanda, Burundi, 1990-1996*, Paris, Karthala, 1997.
- CONSTANTIN, F. & C. COULON (ss.dir.), *Religion et transition démocratique en Afrique*, Paris, Karthala, 1997.
- COULON, C., "Les dynamiques de l'ethnicité en Afrique noire", pp.37-53 in P. Birnbaum (ss.dir.), *Sociologie des nationalismes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.
- DOBRY, M., *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 3<sup>e</sup> édition, 2009.
- DUPONT, L. & V. COMPIÈGNE, *L'Afrique Équatoriale : Gabonais, Pahouins*, Paris, Hachette et BNF, 2002 [1875].
- FREUND, J., *L'essence du politique*, Paris, Dalloz, 2003.
- GAZIBO, M., *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005.
- HIBOU, B., *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011
- HOBBSBAWM, E. & T. RANGER, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- M'BOKOLO, E. & J.-L. AMSELLE (ss.dir.), *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 1989.
- MAMDANI, M., *Citizen and Subject. Comtemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, Princeton University Press, 1996.
- MARCHAL, R. & C. MESSIANT, *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins des conflits en Afrique orientale et australe*, Paris, Karthala, 1997.
- MARTIN, D.C. (ss.dir.), *Nouveaux langages du politique en Afrique orientale*, Paris, Karthala, 1998.

- MATHIEU**, Paul, P.J. **LAURENT**, T. **MAFIKIRI** & S.M. **MUGANGU**, “Compétition foncière, confusion politique et violences au Kivu : des dérives irréversibles ?”, *Politique Africaine*, 1997, pp.130-136.
- MBEMBÉ**, A., *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris, Karthala, 1999.
- MBEMBÉ**, A., *De la postcolonie. Essai sur l’imagination politique dans l’Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2001.
- MÉDARD**, C., “Les frontières de la violence au Kenya”, *EchoGéo*, 2008, pp.1-6. (Accessible en ligne à l’adresse : <http://echogeo.revues.org/2335>, consulté le 25 novembre 2017).
- MVE EBANG**, B., “La révolution, un nouveau mode d’alternance démocratique face à l’immobilisme des régimes politiques africains”, *Revue Gabonaise de Science Politique (RGSP)*, vol.1, 2016, pp.251-307.
- OTAYEK**, R., *Identité et démocratie dans un monde global*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- PEYREFITTE**, A., *La société de confiance*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- PRUNIER**, G., “Éléments pour une histoire du Front Patriotique Rwandais”, *Politique Africaine*, n°51, 1993, pp.121-138.
- PRUNIER**, G., *Rwanda, le génocide*, Paris, Dagorno, 1998.
- QUANTIN**, P. (ss.dir.), *Voter en Afrique*, Paris, L’Harmattan, 2002.
- ROSSATANGA-RIGNAULT**, G., “Faut-il avoir peur des Fang ? De la démocratisation et de l’ethnisme au Gabon”, *Droit et culture*, n°26, 1993, pp.235-256.
- SALIOU CAMARA**, M., *Le pouvoir politique en Guinée sous Sékou Touré*, Paris, L’Harmattan, 2007.
- SCHMITT**, C., *La notion de politique – Théorie générale du partisan*, Paris, Flammarion, Champs classiques, 2009.
- TOUOYEM**, P., *Dynamiques de l’ethnicité en Afrique noire. Éléments pour une théorie de l’État multinational*, Paris, Langaa et Centre d’Études Africaines, 2014.
- TRILLES**, H. (Rév.), *Chez les Fangs, ou quinze années de séjour au Congo français*, Lille, Paris, Lyon, Marseille, Bruges, Bruxelles, Société Saint Augustin, Desclées de Brouwer et C<sup>ie</sup>, 1912.
- WEDE**, E., “The Diffusion of Prosperity and Peace by Globalization”, *The Independent Review*, vol.9, n°2, 2004, pp. 165-186.